

OBJET : Contrat pour la fourniture de gaz naturel pour la Médiathèque du Pays Loudunais avec la société ALTERNA.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais :

VU :

- l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- la délibération N° 2020-4-1 du 15 juillet 2020 portant élection de Monsieur Joël DAZAS en qualité de Président de la Communauté de communes du Pays Loudunais ;
- la délibération n° 2020-5-3 du 22 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire au Président;
- les inscriptions budgétaires correspondantes portées aux budgets ;

DECIDE

ARTICLE 1er :

Un contrat est signé avec la société ALTERNA énergie, dont le siège est situé au 78 Avenue Jacques CŒUR 860068 POITIERS, et représentée par M. Antonin MARCAULT, Directeur Général

ARTICLE 2 :

Le présent contrat a pour objet la fourniture de gaz naturel pour la Médiathèque du Pays Loudunais située à LOUDUN (86).

ARTICLE 3 :

Les conditions tarifaires sont fixées dans les conditions particulières du contrat.
Cette dépense sera imputée en section de fonctionnement du budget principal de la Communauté de Communes du Pays Loudunais.

ARTICLE 4 :

Le contrat est conclu pour la période du 01/07/2023 au 31/12/2024.

ARTICLE 5 :

Les services de la Communauté de Communes du Pays Loudunais sont chargés de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 6 :

Conformément aux articles R 421-1 à R 421-7 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou sa publication.

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-Préfecture
le 28 juin 2023
et publication le 28 juin 2023

Notifié le
à

FAIT A LOUDUN, le 28 juin 2023
Le Président,
Joël DAZAS

SIGNÉ

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-Préfecture
le 28 juin 2023
et publication le 28 juin 2023

Notifié le
à

Accusé de réception en préfecture
086-248600447-20230628-3700-AU
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023